L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI MATIN 3 MARS.

Nouvelles Européennes.

Un certain nombre de députés conservateurs, dit la *Patrie*, ont résolu de présenter une proposition réclamant l'urgence pour la discussion des rapports sur les actes du gouvernement de la Défense nationale.

Deux rapports manquent encore au dossier de cette affaire. Les rapporteurs qui en sont chargés ont été invités par le président de la commission de hâter l'achèvement de leur travail.

On affirme qu'une loi sur le duel serait prochainement déposée sur le bureau de l'Assemblée par M. le ministre de la justice. Cette loi réformerait la jurisprudence à cet égard. Les témoins seraient spécialement visés, et les peines édictées seraient fixées au lieu d'être laissées au bon plaisir des magistrats.

M. Ferdinand Duval, préfet de la Seine, vient, paraît-il, d'avoir un entretien avec M. le vice-président du conseil, au sujet de la prochaine reprise des travaux publics annoncée dans le discours du maréchal de Mac-Mahon.

Il s'agit d'occuper environ quatre-vingt mille ouvriers de bâtiment et terrassiers qui chôment en ce moment sur le pavé de Paris.

La *Patrie* s'est émue des prophéties de diseurs de bonne aventure, et elle publie en première page l'entrefilet suivant:

Une certaine partie de la population est en ce moment très-préoccupée de soi-disant prophéties, recueillies dans divers petits livres publiés récemment. Il suffit, pour faire justice de ces imprudents pronostics, de rappeler qu'ils ne manquent jamais de se produire dans les temps troublés.

Le journal l'*Ami de l'Ordre*, qui se publie à Clermont, ayant inséré un article dans lequel il contestait les droits de l'Assemblée à faire la prorogation, déniait au pouvoir du maréchal le caractère légal et déclarait que la légalité résidait toujours dans le dernier plébiscite impérial, des poursuites ont eu lieu contre le gérant de cette feuille devant la cour d'assises de Riom.

L'affaire a été jugée à l'audience d'hier mardi.

M. le procureur général Noé portait la parole; M. Jolibois, ancien procureur général, ancien conseiller d'Etat, une des notabilités du parti d'action impérialiste, s'était rendu à Riom pour défendre le journal.

Après des débats très animés, le jury a rendu un verdict de culpabilité sur les deux questions qui lui étaient soumises.

Le *Times* publie la dépêche suivante de son correspondant de Paris:

8 février.

On a dit, il y a quelques jours, que le gouvernement allemand avait fait des représentations au sujet d'une prétendue immixtion de comités électoraux français dans les élections de l'Alsace et de la Lorraine. Cette nouvelle est aujourd'hui démentie d'une manière positive. On ajoute que nul comité régulier n'a été autorisé à s'établir sur la frontière. Deux députés radicaux sont bien entrés en Alsace; mais une fois hors de France, ils perdaient la qualité de représentants du peuple et se trouvaient soumis à la loi qui est applicable à tous les voyageurs étrangers en Allemagne. Le gouvernement français n'est donc aucunement responsable des actes de ces personnes.

Le même journal contient encore la dépêche ci-après, datée de Paris le même jour 8 février:

"Les carlistes ont empêché le navire *Phoque*, qui portait des dépêches au consul de France, d'entrer à Bilbao. Ils ont agi de même à l'égard d'un bâtiment anglais.

"On annonce que M. Layard a demandé des instructions à son gouvernement, et que le cabinet de Versailles a été invité à donner au commandant du *Phoque* les mêmes ordres que ceux transmis au commandant du navire anglais."

Le voyage de l'empereur d'Autriche à Saint-Pétersbourg, dit le *Memorial diplomatique*, n'est pas un événement d'importance moindre, au point de vue politique, que l'alliance de famille qui vient de se former entre les cours d'Angleterre et de Russie.

Cette dernière alliance contribuera, on ne peut en douter, à aplanir bien des difficultés présentes ou futures dans la politique des deux grands empires en Asie, seul point où l'on puisse craindre un conflit entre leurs intérêts.

Quant à la visite de l'empereur François-Joseph à Saint-Pétersbourg, elle est, comme on sait, la réponse à la visite que l'empereur Alexandre a rendue, l'été dernier, à la cour de Vienne. Mais le nombre et le caractère des personnages qui accompagnent l'empereur d'Autriche témoignent des bons rapports des deux cabinets, rapport qui empruntent leur portée européenne à cette circonstance que les deux souverains qui vont se rencontrer à Saint-Pétersbourg règnent sur des populations slaves et que leurs empires sont voisins des pays d'Orient: c'est dire que leur entente serait un des gages les plus précieux de la paix générale et de l'équilibre européen.

LES ELECTIONS DU 8 FEVRIER EN FRANCE.

Il est curieux de lire les appréciations des journaux bonapartistes et des journaux démocrates sur les élections du 8 février:

Voici d'abord l'*Ordre*:

"Il y longtemps que nous le savons et que nous le disons, la question est de savoir si la France veut de la république ou de l'empire, et le seul moyen de le savoir c'est de le lui demander."

L'*Opinion nationale* dit:

"Maintenant, pour les libéraux sincères qui pourraient encore hésiter entre la monarchie et la république, il y a, dans les deux élections de dimanche dernier, un enseignement dont il ne leur est point permis de ne point profiter. LA FRANCE N'A PLUS A CHOISIR QU'ENTRE DEUX ALTERNATIVES: LA RÉPUBLIQUE OU L'EMPIRE."

Le *Temps*:

"Le bonapartisme, *c'est encore de la démocratie*, fausse démocratie sans doute, produit de manvais aloi, falsifié, frelaté, mais produit bien différent de ce que rêvent nos royalistes, et dont le développement les menacerait autant que nous."

Le *Rappel*:

"La France est entièrement démocratique. Or, *la démocratie n'a que deux formes: la forme césarienne*, qui est la mauvaise et la funeste; *la forme républicaine*, qui est la bonne. Le peuple, selon qu'il est plus instruit ou plus ignorant, choisit l'une ou l'autre.

"Les voilà pris, maintenant (les royalistes) entre la république *qui les répudie* et le césarisme qui les enverrait à Mazas!"

Le *Bien public*:

"Voilà donc *le champ de la lutte restreint et les deux fractions de la démocratie seules en présence*. C'est, croyons-nous, *la moralité* de cette double élection. Les systèmes mixtes, les retours en arrière *sont condamnés*; ce qui a triomphé hier, dans les deux collèges, *c'est le principe de la souveraineté nationale*. Cela nous semble absolument incontestable. Dans la Haute-Saône et dans le Pas-de-Calais, les électeurs ont voté pour *le droit du pays de diriger ses affaires*, pour *le régime intégral du suffrage universel*, pour l'intervention, sous une forme ou sous une autre, *du pays librement consulté*.

"Il ne nous en coûte pas de constater un échec, tout en le regettant, et nous ne croyons pas, pour cela, la situation perdue. Le caractère *accentué* des élections est une preuve *du besoin* que chacun éprouve d'atteindre le plus vite *possible l'heure de la solution*, ou tout au moins *de préparer cette solution* dans le sens préféré. Il faudrait être peu observateur pour y voir un encouragement à *perpétuer le provisoire* et pour confondre l'expression, commune à tous les candidats, du respect de l'ordre légal, avec l'abandon des principes et des préférences."

Les journaux monarchiques sont loin de partager ces manières de voir.

—Le célèbre Clos-Vougeot sera mis aux enchères, le 31 mars, sur la mise à prix de 1,000,000 fr.

De grands spéculateurs anglais sont dans l'intention de pousser haut les enchères.

—Echange d'aménités entre avocats.

PREMIER AVOCAT. — ... Je terminerais bien ma plaidoirie en qualifiant l'homme inconvenant qui a insulté ma cliente, mais je ne le puis... même en latin.

DEUXIÈME AVOCAT. — Je le crois bien... vous ne le savez pas! (*Figaro.*)

RÉDUCTION DU PRIX DE PASSAGE.—La compagnie de vapeurs Hambourgeois annonce qu'elle a réduit de beaucoup ses prix de passage et que l'entrepont pour Nuremberg, le Havre et Cherbourg, ne coutera plus que $35 00. Pour écourter la traversée les vapeurs Hambourgeois ne toucheront plus à Santander. Pour plus amples renseignements s'adresser à Williams, Ruperti & Co. rue Commune 180. Voyez l'annonce.

QUINCAILLERIE. — Voulez-vous acheter des outils, des machines, des articles en fonte, en ferblanc, etc? Allez chez Rice Brothers, rue du Camp, Nos 89 et 91, et vous y trouverez tout ce dont vous aurez besoin. Voulez-vous acheter des fourneaux de cuisine, des réchauds et autres articles de ménage? Allez toujours chez Rice Brothers, même rue et mêmes numéros. Voulez-vous acheter des fourneaux doubles pour coke ou charbon, des fourneaux charbon coke, etc? Allez encore chez Rice Brothers dont les deux établissements rue du Camp et rue des Magasins, 565, offrent toute espèce de quincailleries américaines et étrangères. Mais si vous voulez être renseigné à fond, demandez une liste des prix et des catalogues et vous verrez que pour le bon marché vous ne trouverez nulle part rien de préférable.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. PLACIDE CANONGE.........Directeur.
Mardi, 3 Mars 1874.
LES DRAGONS DE VILLARS, opéra en 3 actes.
Jeudi, 5—Matinée à midi, LE TROUVERE.
Jeudi, soir à 7 heures—Bénéfice de Mlle G. Moisset, FAUST, grand opéra.

Académie de Musique.

Propriétaire et Directeur.........DAVID BIDWELL.

Lundi soir, 2 Mars 1874.
Premier Début de
LA NOUVELLE TROUPE DE COMÉDIE ET DE VARIÉTÉS,
—Comprenant—
TOUTES LES SPÉCIALITÉS D'ARTISTES DU MONDE.

Cette troupe a été choisie avec soin et engagée à des frais énormes, par M. D. Bidwell, parmi tous les théâtres d'Amérique et d'Europe, et comprend dans une représentation la Comédie, Farce, Drame Burlesque, des Quatuors d'Opéra, des Chansons Sentimentales et Serio-Comiques, des tours dans l'air et des spécialités militaires et des vocalises.

Mercredi soir, Trente-Septième Anniversaire du Corps des Pompiers de la Nouvelle-Orléans sera donné un programme choisi expressément en honneur de la fête des pompiers.

MLLE. ANNIE MACK
Récitera l'adresse aux Pompiers, et
MLLE. JENNIE ENGEL
chantera sa romance populaire écrite et composée pour elle par G. W. Hunt, Esq., et dédiée par elle aux Pompiers de la Nouvelle-Orléans, intitulée "My Johnny in the Fire Brigade."

☞ Grande Matinée de famille Samedi à midi. On peut s'assurer des sièges six jours à l'avance.
1 mars

Avis spécial.

Les personnes qui désirent avoir des invitations pour dames au

Grand Bal Paré et Masqué

Que doit donner la Société Israélite de Bienfaisance
—A LA—
SALLE DE L'EXPOSITION,
LE SAMEDI SOIR, 7 MARS 1874,
Sont priées de s'adresser à l'un des soussignés, membres au comité:
SIMON COHN, 92 Poydras; JOS. MAGNER, 158 Commune; HENRY MEYERS, 34 Chartres; J. SANDAK, 47 Chartres; SELIM BARNETT, 86 Canal; N. J. SHWARTZ, coin Ursulines et Decatur; A. BLOOM, coin Magasins et Natchez Alley; JOE. SIMON, 8 Magasins; LEON MEYERS, 63 Commune; MAX BRAUN, 611 Magasins; LEON LEVY, 105 Canal.
Aucune dame ne sera admise au bal sans un billet d'invitation. 24fév—5,6,7 mars

Grand Bal Paré, Masqué et Calicot.

—DONNÉ PAR—
LA NOUVELLE SOCIÉTÉ LUSITANE DE BIENFAISANCE,
A la Loge de la Parfaite Union.
A la St-Joseph, le 19 mars 1874,
AU BÉNÉFICE DE LA CAISSE DE SECOURS.
—COMITÉ D'ARRANGEMENTS—
S. PELAYO, Président,
E. DUVOISIN, S. ARANTES,
L. CIPIANI, E. LANDRINI.
J. PUMILIA.

Prix du Billet.........$1 50.

Les demandes d'invitations pour dames doivent être adressées à M. TRUCH, No 263 de la rue Vieille-Levée; S. PELAYO, No 505, de la rue Royale; E. DUVOISIN, coin Quartier et Dauphine.

Les propositions pour la location de la Buvette, du vestiaire et du Restaurant doivent être adressées à M. TRUCH, No 263 de la rue Vieille-Levée jusqu'au 10 mars.
15fév—et 22fév—1,8,12mars 19

Les Meilleurs Marchés Offerts Jusqu'à Présent.

LIQUIDATION POSITIVE!!!

GODCHAUX ECOULE SON STOCK:

VÊTEMENTS D'HOMMES ET D'ENFANTS, ARTICLES DE TOILETTES,

AUX PRIX COUTANTS!

L. GODCHAUX

Nos 81 et 83, rue du Canal,
—ET—
Nos 213, 215 et 217, Vieille-Levée.
Venez et examinez. 21 janv—2m

I. L. LYONS,

(SUCCESSEUR DE BALL & LYONS,)

PHARMACIEN EN GROS ET EN DÉTAIL ET IMPORTATEUR,

AU COIN DES RUES CAMP ET GRAVIER,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Offre au commerce de la ville et à celui de la campagne un

Stock complet,

Se composant de

Drogues, Parfumerie,
Produits chimiques, Médicaments français,
Médicaments américains, patentés,
patentés. Extraits solides et fluides
Articles divers pour droguistes, Instruments de chirurgie, de Geo Tieman & Co.
Liqueurs fines, Appareils à atomes, à main et à vapeur,
Vernis et huiles, Appareils électriques,
Vitres, Sacs de voyage, boites à médicaments.
Verreries,
Articles de fantaisie.
Teintures, épices, produits chimiques, essences de liqueurs, huiles essentielles,
Et tout ce qui se rattache au

Commerce des Drogues.

AGENT POUR LA VENTE DE
Pilules et granules recouvertes de sucre, de W. R. Warner & Co.;
Huiles et couleurs du Southern Company de St-Louis;
Extraits et resnoïds, de W. J. M. Gorden;
Suspensoirs, en argent, du Dr. La Babcock.

IMPORTATEUR DE
Liqueurs et extraits de Bottlay; parfumeries anglaise et française;
Médicaments patentés, drogues et produits chimiques français.

Département spécial pour les ordres des médecins. Les poudres sont mises en bouteilles, qui sont étiquetées avec soin.

L'exécution des ordres des maisons de commerce est confiée à un commis habile, à l'effet d'activer la livraison des marchandises.

Propriétaire de
Célèbre Amer fortifiant Garry Owen.
Le tonique d'Abrams contre le frisson.
La liqueur astringente de Bradle.
L'élixir de Lecock contre la toux.
Et tous les remèdes bien connus, de Ball & Lyons.

L'attention du public est appelée sur le
DÉPARTEMENT DU DÉTAIL ET DES PRESCRIPTIONS,
Lequel n'est surpassé par celui d'aucune autre pharmacie du pays.

Les prescriptions sont confiées aux pharmaciens les plus expérimentés, qui emploient les meilleurs ingrédients.

On trouvera à ce magasin un assortiment complet des articles de fantaisie les plus fins, des articles de toilette, de parfumeries étrangères, brosses à cheveux, brosses à dents, peignes, cosmétiques, poudres, éponges, remèdes patentés français et américains et liqueurs fines;

Bandages, bandages herniaires, suspensoirs, bas de soie, etc.

Vaccine fraîche et sangsues suédoises.

I. L. LYONS.
14fév—3m v&c

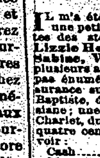

TOUX, RHUMES, ASTHME. Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du
Baume Pectoral aux Navets Indiens.
Préparé et à vendre par B. LAPLACE, Pharmacien, 23 et 25 Champs Elysées. Prix du flacon, $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies.
4 nov—4m MaVD

AVIS.

Il m'a été volé dans la soirée du 22 décembre, une petite malle en cuir, contenant les comptes des steamers St. John, B. L. Hodge, Lizzie Hopkins, Bart Able, Lessie Taylor, Sabine, Wm. S. Pike, College Jefferson et plusieurs autres comptes et billets que je ne peux pas énumérer pour le moment; une police d'assurance sur la vie d'Anatole Ricot, de St-Jean-Baptiste, de la Compagnie Equitable de la Louisiane; une lettre de valeur adressée à M. F. A. Chariet, du steamer "Lizzie Hopkins", contenant quatre cent onze 70/100 piastres, comme suit, savoir:

Cash........$150
Mandat de L. Sellers, sur MM. Liambias & Dockter........20
Mandat de M. Frist, sur L. E. Broue........15
Balance en comptes approuvés et autres...
Une lettre adressée à MM. Dufour & Limet, contenant quatre-vingt-cinq piastres et demie en "Currency."

Si la personne qui est en possession de la dite malle veut remettre au soussigné les papiers qu'elle contient elle peut garder le Cash. Il ne sera pas fait de questions.

Donaldsonville, 23 décembre 1873. JUST COMES, Donaldsonville.

GUIDE DU COMMERCE.

BANQUES.
Workingmen's Bank, Banque des Travailleurs et Caisse d'Epargne, V. MAIGNAN président, 34 Canal.
N. O. Savings Institution. 156 Canal.
Freedmen's Savings & Trust Co., 182 Canal.
La Sav's. Bank & Safe Deposit Co, 51 Camp.

COMPAGNIES D'ASSURANCES.
(CONTRE L'INCENDIE.)
N. O. Mutual Ins. Co., coin Camp et Canal.
Merchants' Mutual Ins. Co., 104 Canal.
Mechanics' & Traders' Ins. Co., 14 Carondel.
Crescent Mut. Ins. Co., coin Camp & Cl. Place.
Home Mutual Ins. Co. 78 Camp.
(SUR LA VIE.)
La. Eq. Life Ins. Co., coin Carond. & Gravier.
Eq. Life Assur Society, of N.-York, 33 Camp.
Ætna Life Ins. Co., of Hrd. Con. 2 Carondelet.

JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE.
Guébié & Nippert, 137 Canal, Nlle-Orléans.
Guébié & Nippert, 40 Paradis-Poissonne, Paris.
T. Moreau, coin Toulouse et Royale.

MERCERIE ET FANTAISIE.
J. H. Martinstein, 121 Royale.

MARCHANDISES SECHES.
Théo. Danziger & Sons, 203 Canal.
J. Tarcotte, coin Canal et Baronne.

ETOFFES POUR DEUIL.
A. Labry, 31, Bourbon.

CHAPELLERIE.
R. E. Lee Hat Store, coin Royale et St. Louis.

QUINCAILLERIE ET INSTRUMENTS ARATOIRES.
A. Baldwin & Co., 74 Canal et 96 Commune.

MACHINES A COUDRE.
Grover & Baker S. M. Co., 107 Canal.
Wheeler & Wilson, (Peck Bros.) 149 Canal.
Singer Manuf'g. Co., Wm. E. Cooper, 89 Canal.

CHEMISES ET ARTICLES DE TOILETTE POUR MESSIEURS.
S. N. Moody, coin Royale et Canal.

VETEMENTS CONFECTIONNÉS.
L. Godchaux, 81 et 83 Canal, 213, 215, 217 V. Levée.
C. Lazard, 195 Vieille-Levée.

MEUBLES DE LUXE ET ORDINAIRES.
P. Maillard, coin Bienville et Royale.

BRODERIES, LINGERIE, DESSINS.
Mme Montardier, 19, Bourbon.
Mme Rapho, (autrefois Maitre,) 29, Bourbon.
C. N. Doiseau, coin Bienville et Bourbon.

ARTICLES DE COIFFURE ET DE FANTAISIE.
Charles Trouilly, coin Bienville et Chartres.

OPTICIENS.
C. Duhamel, 111, Canal.

LIBRAIRES.
Hébert & Cie, coin Chartres et Bienville.

RESTAURANTS.
Rest. Jules Marchal, 19 Union.

PENSION.
E. Haistre, 11 Toulouse, $4 par semaine.

FABRIQUES DE CANDI, CONFISERIES, ETC.
Norman & Reiss, 121 & 123, Vieille-Levée.
L. Médal, 93, Vieille Levée.

BOULANGERIE.
J. M. Lafferranderie, 275 Tremé.

CIGARES, TABACS, ETC.
Ed. L. Zell, coin Carondelet et Canal.
F. A. Gonzales, coin Camp et Commune.

ORGUES, PIANOS, MUSIQUE.
Louis Grünewald, 18, 20 et 22, Baronne.
M. Elie, 151 et 153, Canal.
F. Charpaux, 9, Royale.

PLOMBEURS.
C. L. Chapotel, coin Bourbon et Bienville.

FUSILS, ARTICLES DE CHASSE.
F. Charleville, 55, St Charles.
J. Saget, 198, Chartres.

COUTELLERIE, BANDAGES, REPASSAGE.
L. Lamothe, fabricant, 94 Royale.

TABLES DE BILLARD.
Miller Bros., coin Commune et St-Charles.
St. Charles Billiard Saloon, sous l'Hôtel St-Ch.
Crescent Billiard Hall, coin Canal et St-Charl.

COSTUMES, DOMINOS & MASQUES.
V. Alaban, 91 Conti.

RELIURE ET FOURNITURES DE BUREAU.
S. Reichert, 140 Royale.

ACCORD ET REPARATION DE PIANOS.
J. Piffaut, 28 Espagne, 3me District. Aussi, 80 rue Royale près Conti.

LOTERIES.

MAGNIFIQUE PLAN.

Seulement 10,000 Numéros,

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, A NUMERO SIMPLE.
Gros Lot.........$20,000

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
(Incorporée le 17 août 1868.)

CLASSE C.
Devant être tirée en public, à la Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 7 mars 1874.

PLAN.
10,000 Billets.......Billets seulement $10
MOITIÉ, QUART ET HUITIÈME EN PROPORTION.

1 lot de	$20,000 est	$20,000
1 lot de	10,000 est	10,000
1 lot de	5,000 est	5,000
40 lots de	500 sont	20,000
200 lots	100 sont	20,000

LOTS D'APPROXIMATION:

9 approximations de $300 chaque pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $20,000 sont	$2,700
9 approximations de $200 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $10,000 sont	1,800
9 approximations de $100 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $5,000 sont	900
270 lots s'élevant à	$60,400

EXPLICATION DES LOTS APPROXIMATIFS

Les autres neuf unités de la même dizaine du numéro gagnant les trois gros lots auront droit à 27 lots d'approximation. Par exemple, si le billet No. 1246 gagne le lot de $20,000, les billets Nos 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1247, 1248, 1249 et 1250 auront droit à $300 chacun. Si le billet No 231 gagne, le lot de $10,000, les billets Nos 232, 223, 234, 235, 236, 237, 238, 239 et 240 auront droit à $200 chacun. Si le billet No 450 gagne le lot de $5000, les billets Nos 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448 et 449 auront droit à $100 chacun,

Billets entiers, $10; Demi-Billets, $5; Quarts de Billets, $2 50, Huitièmes de billets $1 25.

LOTS PAYABLES EN PLEIN ET SANS DEDUCTION.

Les demandes doivent être adressées à la LOUISIANA STATE LOTTERY COMPANY
LOCK-BOX 692, P. O., Nouvelle-Orléans.

Envoyez des mandats de poste ou faites enregistrer vos lettres. 2janv—73—1an

$250,000 pour $50!!

Quatrième Grand Concert Tombola
Au profit de la—
Bibliothèque Publique du Kentucky
Mardi, 31 Mars prochain.
60,0000 BILLETS: 12,000 LOTS.

Liste des Lots:

UN GROS LOT DE		$250,000
UN GROS LOT DE		100,000
UN GROS LOT DE		50,000
UN GROS LOT DE		25,000
UN GROS LOT DE		17,500
10 LOTS DE	$10,000	100,000
30 LOTS DE	5,000	150,000
50 LOTS DE	1,000	50,000
80 LOTS DE	500	40,000
100 LOTS DE	400	40,000
150 LOTS DE	300	45,000
250 LOTS DE	200	50,000
325 LOTS DE	100	32,500
11,000 LOTS DE	50	550,000

Total, 12,000 lots gagnants, tous payables en argent, s'élevant à......$1,500,000

Le Concert et la distribution des lots auront lieu positivement et sans remise aucune au jour qui est maintenant fixé, que les billets soient ou ne soient pas tous vendus, et les 12,000 lots seront tous payés proportionnellement au nombre de billets vendus.

PRIX DES BILLETS

Billets entiers, $50; moitié de billets, $25; Dixièmes, $5 le coupon; Onze billets entiers, $500; 22½ billets, $1,000; 113 billets entiers, $5,000; 227 billets entiers, $10,000. Aucun escompte n'est accordé pour moins de $500 de billets.

Le jour du tirage approche, et les personnes qui se proposent d'acheter des billets n'ont pas de temps à perdre.

THOS. E. BRAMLETTE,
Agent de la Bibliothèque Publique du Kentucky et Directeur du Grand Concert Tombola, Bâtisse de la Bibliothèque Publique, Louisville, Kentucky. 20 fév—au 31 mars—MarJS

THE LABORING HOMESTEAD and Co-Operative Association of Louisiana.

OFFICIERS:
ARISTIDE GERARD......Président
EMILE DEBUYS......Vice-Président
DUSUAU HALPHEN......Secrétaire
ULGER LAUVE......Trésorier,

BUREAU DES DIRECTEURS:
Jules Tuyes, Jean Langles,
Alphonse Tertrou, Danville L. Kernion,
P. Cyprien Ricard, Wm. B. Schmidt,
Chas. Nathan, Emile DeBuys,
Aristide Gerard.

COMITÉS:
Organisation—E. DeBuys, J. Tuyes, C. Nathan,
Finances—A. Tertrou, J. Tuyes, D. L. Kernion,
Terres et Fermes—A. Tertrou, D. L. Kernion, P. C. Ricard.
Magasins co-opératifs—W. B. Schmidt, E. DeBuys, J. Langles.
Règlements—E. DeBuys, J. Tuyes, Charles Nathan.

BUREAU DE L'ASSOCIATION:
Triangle Building, au pied des rues Canal et Commune. 10 déc.—3m

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES.

SEULS AGENTS POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU CHATEAU

PAPE CLÉMENT,

Des COGNACS Vineyard Proprietors, Gantier Frères, Larronde, Sutton, Gollenberg, [illegible]
Des EAUX-DE-VIE de la Rochelle, Alex. Seignette, [illegible]
Des GRANDS VINS de A. de Luze & fils et Larronde frères.
Des SARDINES de la marque Edn Gillet.
Importateurs des EAUX-DE-VIE de Castillon, etc., du GENIEVRE Impérial Eagle, et La Cloche, du PORTO et SHERRY de Paul Emile Thomas, de B. Ré[illegible], etc., de VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, CONSERVES, BOUCHONS, &c.

23 & 25 ---------- Rue Bienville ---------- 23 & 25
14 janv—6m NOUVELLE-ORLEANS.

ALBIN ROCHEREAU, Mrs. ADELE HEPP, in commendam. PIERRE RABITES,
CHARLES T. DUGAZON. ERNEST MERILH.

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,

COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS OF
WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.,

8 SOUTH WILLIAM ST., New York. 16 & 18 ST. LOUIS ST. New Orleans.
31 août—1an

147--------147 Rue du Canal,

ERLEBACH & CHARDEY,
PROPRIÉTAIRES

de l'unique magasin de ce genre qui soit au Sud, lequel est connu sous le nom de

THE ORIGINAL
GREAT SOUTHERN
DOLLAR STORE

FONDÉ EN OCTOBRE 1869.

IMMENSE ATTRACTION!

Marchandises valant $3, $4 et $5,
Vendues à $1 seulement.

Nous avons reçu un stock complet de Marchandises d'utilité, de valeur et de fantaisie du meilleur goût et d'un fini irréprochable, qui ont été spécialement choisies et importées pour notre grande réouverture.

Ces marchandises surpassent, sous tous les rapports, toutes celles offertes jusqu'à ce jour par le "Dollar Store" comme utilité, valeur, richesse et assortiment; et, malgré leur grande supériorité, nous offrons au public le choix de toutes ces marchandises à $1 seulement, rien au-dessous, rien au-dessus.

Nous donnons ci-après l'énumération d'une partie des articles composant notre immense stock:

VERRERIE de Bohême, GARNITURES de toilette, VERRE D'EAU, CABARETS, PORCELAINE de Chine, ARTICLES de Vienne, PORTE-MONNAIES en vrai cuir de Russie, CEINTURES cuir de Russie, SACS de Dames, ALBUMS, BOITES à ouvrage, ALBUMS pour Musique, PUPITRES, TROUSSES de Voyage.

FOURRURES! FOURRURES!

COLS et MANCHETTES pour Dames, toile et dentelle; MOUCHOIRS pour dames, toile et dentelle, et brodés; CORSETS français, CHEMISES, JUPONS, CALEÇONS, CAMISOLES et BAS.

Un très grand choix de CHAPEAUX GARNIS pour dames, demoiselles et enfants.

RUCHES du dernier genre, par pièces et à la yarde.

PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE Brosserie, Savons et Peignes, etc., etc.

Une grande variété de COUTEAUX de poche, COUTEAUX à dessert et de table, CANIFS, etc. Toute cette coutellerie est importée des meilleures manufactures anglaises.

CUILLÈRES et FOURCHETTES de table plaqué sur métal blanc; CUILLERES à thé, GOBELETS, CASSE-NOISETTES, ANNEAUX de serviettes, argentés sur métal blanc.

Notre rayon de Bijouterie ne laisse rien à désirer; le tout est en plaqué français: BROCHES et BOUCLES d'oreilles, BOUTONS de manchettes, COLLIERS avec MÉDAILLONS;

Un beau choix de BRACELETS, PORTE-MOUCHOIRS, PORTE-PLUMES, CRAYONS, etc., etc.

Tout un assortiment de JOUETS D'ENFANTS et d'ARTICLES DE JOUR DE L'AN,

ETAGÈRES pour salons, GLACES sur pied, ORNEMENTS, CRACHOIRS en porcelaine de Chine. LAMPES, TASSES et SOUCOUPES dorées.

Magnifiques STORES, pour fenêtres, à $1.00 la paire.

TABLEAUX Chromos et CAGES, etc., etc., et tous ces articles seront vendus indistinctement $1.00.

Nous faisons de grandes concessions aux marchands, et les ordres envoyés seront l'objet de notre attention particulière. Nous expédions des marchandises sur réception de mandats sur la Poste ou C. O. D., contre remboursement.

Demandez des Catalogues donnant l'énumération de tous les articles contenus dans notre établissement; ils vous seront expédiés gratis.

ERLEBACH & CHARDEY,
147, RUE DU CANAL,
P. O. Boite No 749. Nouvelle-Orléans, Lne.

Nous désirons informer le public que le magasin "The Original Dollar Store", fondé en 1869, n'a pas changé de local et qu'il est toujours au 147 de la rue du Canal, où nous serons heureux de recevoir nos nombreux amis et clients.
16 nov—4m

RETOUR DU DR. CURTIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

LE DR. E. DE F. CURTIS, M. D. F. R. C. S.,
Auteur de "Manhood", "Medica Essays on Marriage", etc., etc.,

A L'HONNEUR D'ANNONCER aux citoyens de la ville, des environs, et particulièrement ceux qu'il a déjà traités, qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et y passe à la saison. On peut le consulter, comme par le passé, à son ancien Cabinet, No 9 de la Rue des Remparts, Entre les rues Canal et Douane,

Tous les jours—de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, et de 6 à 8 heures du soir;

Les dimanches, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, seulement.

Le Dr. Curtis a consacré vingt ans à l'étude des Maladies Nerveuses provenant de l'abus des forces physiques, et en a fait une spécialité.

Il s'adresse surtout à ceux qui se sont fiés à d'ignorants charlatans qui ne leur ont fait aucun bien et leur ont même nui. La médecine, comme toutes les autres sciences, est progressive et chaque année amène un perfectionnement. Grâce à une combinaison de puissants remèdes, le Dr. Curtis non-seulement soulage ses patients sur-le-champ, mais encore les guérit radicalement.

Voici ce que dit de lui le "Medical Times": "Le traitement du Dr. Curtis—fruit de vingt ans de pratique—diffère de tous les autres et se recommande aux malades pour lesquels il est, seul, une source de soulagement. Des cas déclarés incurables ont cédé aux médicaments du praticien."

"MANHOOD" (virilité) — OUVRAGE DU DR. CURTIS,
200ME EDITION,
Revue et corrigée par l'auteur, E. de F. Curtis, M. D. F. R. C. S., etc., etc.

Essai sur la cause et la guérison de la faiblesse prématurée, et où il est expliqué comment on perd la santé, comment on la recouvre. Cet ouvrage indique clairement les obstacles au mariage, le traitement de la faiblesse nerveuse et physique. C'est le résultat de vingt ans de pratique.

CURTIS ON MANHOOD—(Traité de Curtis sur la virilité).—Il n'y a pas de membre de la société auquel cet ouvrage ne puisse être utile.

CURTIS ON MANHOOD.—Les jeunes gens devraient lire ce traité pour s'instruire et les malades pour se guérir. Il ne saurait nuire à personne.—"London Medical Gazette."

Prix, 50 cents, par la Poste.
S'adresser à l'auteur,
LE DR. CURTIS,
No 9 de la Rue des Remparts,
NOUVELLE ORLÉANS.

Le DR. CURTIS insiste, auprès des malades avec lesquels il a déjà été en correspondance, sur la nécessité d'une entrevue qui le mette à même de mieux juger du cas.

Les consultations sont confidentielles.
30 nov—3m

JOS. BRANDNER.

MARCHAND-TAILLEUR,
34, Rue Bourbon, entre Bienville et Douane. 14mars—1an

Transféré au 131 de la rue Canal.

E. LEVY & Co,

PROPRIETAIRES
—DU—
GRAND DOLLAR STORE DU SUD.

FONDÉ EN 1868.

Désirent mettre sous les yeux du public la liste suivante qui renferme une partie des articles achetés pour la saison prochaine et dont le prix, pour chacun d'eux, sans exception, est de

UN DOLLAR SEULEMENT:

Tabourets pour les pieds, en tapis de Bruxelles et de velours, Paillassons en rotin ou en coco, Tapis en toile cirée 4 sur 8. Un magnifique assortiment de cols riches et de toutes autres genres, pour dames.

Articles de Ménage
POUR UN DOLLAR.

Services à thé et à café, Grandes boites à épices, Boites à couteaux et à fourchettes, Epoussettes, Plumeaux, Grandes boites-tirelires japonaises.

Belles broderies françaises.

10 yardes pour $1; 8, 6, 4, 2, 2 et 1 yarde, de meilleure qualité, pour
UN DOLLAR.

Mouchoirs batiste, tres beaux, avec des initiales brodées, 2 pour $1. Mêmes mouchoirs, pour messieurs, au même prix.

UNE MACHINE A COUDRE DE FAMILLE COMPLETE POUR UN DOLLAR.

Très beaux Oiseaux du Sud, empaillés, placés sous un globe de verre, pour $1.
Six vues, soit américaines, soit françaises, $1.
Un magnifique assortiment de tableaux, peints à l'huile, tous sujets choisis, pour $1 chaque.

Fleurs françaises et Rubans pour Ceintures.
UN DOLLAR.

Jolis Rubans pour chapeaux, 4 et 2 yardes pour $1.
Stores en toile, toutes couleurs et toutes grandeurs, unis et avec dessins au centre.

UN DOLLAR PIECE.

Serviettes en toile; 6, 4, 3, 2 pour un dollar de meilleures que les anciennes.
Nappes en toile, grandeur extra, $1.

NOUVEAU DÉPARTEMENT ARGENTERIE

Plus d'articles pour un dollar que jamais auparavant. Coutellerie de table et de poche, articles en bois sculpté, Linge de dessous pour dames et pour messieurs, Chapeaux garnis, Jerseys, Châles, Bijouterie, Jouets, Articles en Cuir, Faïence, Porcelaine de Chine, Verrerie de Bohême, Bijouterie jais et caoutchouc, Ceintures, Plumes d'autruche.

VOILA LES ARTICLES

que nous avons ajoutés, CETTE SAISON, à l'immense liste de ceux que nous avions l'habitude d'importer; ils sont entièrement nouveaux et la [illegible] paraîtront pour la première fois cette saison dans notre

GRAND MAGASIN A UN DOLLAR.

Nous avons, en outre, notre stock habituel qui comprend:

250,000 Articles Nouveaux,
A UN DOLLAR CHAQUE.

Articles de Fantaisie.

Boites à ouvrage garnies, porte-musique, secrétaires, nécessaires, jeux de domino, jeux d'échecs, jeux de trictrac, tout à fait complets; albums en maroquin et en cuir de Russie, pour 50 et 100 portraits, à bordures dorées; boites pour toilettes, instruments de mathématiques, boites garnies pour jeunes artistes, porte-monnaie en cuir de Russie, sachets et sacs de voyage, brosses à cheveux unies et incrustées de perles, manches en buffle, peignes et démêloirs; miroirs de main, boites à poudre de riz; stéréoscopes, avec une douzaine de vues; toilettes pour dames et pour messieurs, complètement garnies; inutiles, etc.

Fourrures! Fourrures!

Pour dames, pour demoiselles et pour enfants, de $1 à $10; fourrures en zibeline, manchon et cape, $5, valant $15 dans tous les Etats-Unis. Chapeaux de velours, élégamment garnis, pour dames, pour demoiselles et pour enfants, $1; chemises et jupons brodés et ajustés, pour dames; robes de nuit, pantelettes, robes d'enfants; une demi-douzaine de paires de bas pour dames.

Très jolis devants de chemises, blancs, $1; écharpes en soie, dernières genres et toutes nuances, $1; trois paires des meilleurs demi-bas anglais, une demi-douzaine de mouchoirs en toile, une chemise et un caleçon; cannes et parapluies pour tous les goûts, à $1 chaque.

Livres! Livres!

Avec élégante reliure et dorés sur tranches, des auteurs les plus distingués, poètes, historiens, publicistes, hommes de sciences, etc.

Verrerie de Bohème et Porcelaine de Chine.

Toilettes, trois pièces, $1; services à liqueur, comprenant bouteille, plateau et six verres, $1; vases de cheminée, richement décorés en or, à $1 chaque ou à $1 la paire, selon la grandeur; crachoirs en porcelaine, décorés or; coupe, soucoupe et plateau, avec devise, pour présent; vases en porcelaine et statuettes parisiennes, pour $1.

Peintures à l'Huile.

JOLIS TABLEAUX, avec cadres en noyer doré, à $1.

Anneau de serviette en argent solide, Couteaux argent solide, avec manche-noix attaché, $1; Théière en argent plaqué, $1.

Coutellerie Anglaise, Supérieure.

Une douzaine de Couteaux et de Fourchettes, $1; demi-douzaine Couteaux pour dessert, à manche d'ivoire, $1; quatre Couteaux pour table, $1; Service à découper, manches en ivoire sculpté, à $1; trois paires de jolis ciseaux, de différentes grandeurs, dans un étui en maroquin, $1; quatre jolis couteaux de poche fantaisie, $1; étui, avec ciseaux et tire-bouchons, $1; deux bons rasoirs, dans une boite, $1.

Articles de Ménage.

Demi-douzaine Essuie-mains en toile, $1; Nappe en toile, $1; une douzaine de Serviettes en toile damassée, $1; Rideaux en dentelle, Stores, Patères et Paniers en bois sculpté. Chaises 17 sur 16. Cadres en noyer; Lampes de tous genres, complètes.

Jouets Mécaniques et à Vapeur.

Et un grand assortiment, très varié, de Jouets de tout genre, seront exposés à partir du 1er Décembre jusqu'après les fêtes de la Noël et du jour de l'An.

Nous faisons de larges concessions aux clubs et aux marchands. Le public peut être certain que nous ne nous départirons pas de notre manière habituelle d'opérer loyalement et consciencieusement. [illegible] seront l'objet de notre entière attention. Marchandises expédiées dans toutes les parties des Etats-Unis, sur réception du mandat de poste, traites ou payables au moment de la livraison.

Adressez-vous à
E. LEVY & CO.,
P. O. Box 246, New Orleans.

Souvenez-vous du transfert de notre établissement au No 131 de la rue du Canal, Bâtisse Touro, et, aussi, que nous n'avons plus aucun rapport avec qui que ce soit occupant notre ancien local, ou qui cherche à faire passer pour le "premier et véritable Dollar Store." 30 oct—4m

VENTES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHÉRIF.

A. Hoffnung vs. Geo. G. Wolf & Levy.

MARDI, 2 du courant, à 1 heure P. M., au No 25 de la rue des Magasins—continuation de la vente, par le shérif, de Silence, &c.
W. P. HARPER,
3 mars—1 Shérif de la paroisse d'Orléans.

FREDERIC BACCHUS vs. JOHN BRISA.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 5,278.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI, seize (16) de mars 1874, à 4 1/2 heures P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication du

GROCERIES. Le fonds d'une Grocerie située au No 2-7 rue Decatur, dans le Deuxième District de cette ville, ainsi que tous les meubles et effets qui s'y trouvent. Le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
W. P. HARPER,
3 mars—3t Shérif de la paroisse d'Orléans.

JOSEPH BILLGERT vs. CHRISTIAN JACOBS.

SIXIEME Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No 5338—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI, seize de mars 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Dauphine, St-Pierre et Bourbon, faisant l'encoignure et mesurant trente six pieds de face à la rue Toulouse, sur soixante pieds de profondeur et face à la rue Dauphine.

Appartenant au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de M. Hocheudal suivant acte au rapport de Joseph Cohn, notaire public, en date du 10 d'avril 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
W. P. HARPER,
17fév—3t Shérif de la paroisse d'Orléans.

EST'D 1858.
DOOLEY'S
YEAST POWDER
THE STANDARD BAKING POWDER
IS THE BEST AND CHEAPEST PREPARATION EVER OFFERED FOR MAKING BREAD

La Poudre Levain de Dooley Est parfaitement Pure et Saine.
La Poudre Levain de Dooley Est dans des Boites qui ont le Poids Plein.
La Poudre Levain de Dooley Fait de Jolis Biscuits et Rolls.
La Poudre Levain de Dooley Fait de Délicieux Muffins, Pains de Maïs, &c.
La Poudre Levain de Dooley Fait toute espèce de Dumplings, Pâtés et Gâteaux jolis, légers et sains.
La Poudre Levain de Dooley Est la Meilleure parce qu'elle est parfaitement pure.
La Poudre Levain de Dooley Est la plus Economique parce qu'elle a le poids plein.
La Poudre Levain de Dooley Est garantie et satisfera l'acheteur.
Demandez
La Poudre Levain de Dooley et n'en prenez pas d'autre.
La Poudre Levain de Dooley Est dans des Boites en ferblanc de différentes grandeurs, à l'usage des familles, des pensions, des hôtels, des restaurants, des bateaux, des navires au long cours.

Le Marché est inondé de Poudre Levain de Qualité inférieure, et il n'en est point de plus parfaite que LA POUDRE LEVAIN DE DOOLEY. Elle est garantie et sous le rapport de la force et celui du poids.

A vendre, en gros et en détail dans tous les Etats Unis, par les épiciers et les marchands de provisions de familles.

DOOLEY & BROTHER
MANUFACTURERS
69 NEW ST. NEW YORK.
23 fév—

MADAME ROBERT,

195.........CANAL.........195
Entre Bourgogne et Remparts, Nlle-Orléans.

Chapeaux pour dames et fillettes, Dentelles, Bonnets en dentelle, Châles et Voiles, Couronnes et Voiles de mariée, Fleurs, Rubans, etc., Modes Nouveautés.

MODES, CONFECTION DE ROBES dans le dernier genre parisien.
Prix en rapport avec les temps.
1 fév—1m

Chaudières à Sucre du Tennessee

De la célèbre Usine de Stacker,

APPARTENANT A MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.
E. L. LAVILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire, No. 16 rue Union.
24 oct—73—1an

Mme Léonce,

DOCTEUR ET ASTROLOGISTE,

A L'HONNEUR d'annoncer qu'elle vient de transférer son office de la rue Douane 119, encoignure Bourbon. Elle continuera comme par le passé à vous dire le passé, le présent et l'avenir. Elle vous donnera des numéros de loteries, vous fera des cartes, [illegible] maladies, mariages, affaires commerciales, [illegible] Mme Léonce traitera également par correspondance et donnera des consultations aux personnes qui lui en feront la demande franco par la poste.
Adresse: Box 1270. 8 fév—1m

CLAIRVOYANCE.

LE Professeur LENORMAND, nouvellement arrivé de Paris, peut être consulté, à la Nouvelle-Orléans, comme clairvoyant, astrologue et spiritualiste.

Le professeur Lenormand est le neveu de la célèbre clairvoyante de ce nom, à Paris. Il a prédit les événements de la catastrophe de Napoléon III, et, par la sympathie, il prévoit pour bien des personnes de maladies et de troncs personnels ou de famille, ainsi que les personnes dérangées par la boisson. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donnera un récit du passé, du présent et du futur et la destinée de chaque personne.—Office, 78, rue St-Pierre, entre Bourbon et Royale.—Heures: de 8 A. M. à 9 P. M. 9 nov—6m

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15......RUE ROYALE......13 et 15
Entre les rues Canal et Douane.
LOUIS CHARLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix; tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
25 déc—1an

RENOVATEUR VEGETAL SICILIEN —DE— HALL, POUR LES CHEVEUX.

CHAQUE année augmente la popularité de cette excellente préparation pour les cheveux—popularité qui n'est due qu'à son mérite. Nous sommes à même d'assurer nos anciens clients qu'elle est toujours à la hauteur de sa renommée, qu'elle seule donne AUX CHEVEUX GRIS leur couleur primitive, les rend souples et soyeux, nettoie et blanchit la peau. Elle enlève les éruptions et les pellicules et, grâce à ses propriétés toniques, fortifie les cheveux et les empêchent de tomber.

Elle épaissit la chevelure dans la calvitie elle rend aux glandes capillaires leur premier vigueur et fait repousser les cheveux, excepté dans l'extrême vieillesse. C'est la préparation la plus économique qui ait jamais été employée, et exige moins d'applications. A. A. Hayes, inspecteur de l'Etat du Massachusetts, s'exprime ainsi, en en parlant: les matières sont pures, d'excellente qualité et choisies avec soin; je la considère comme la MEILLEURE PRÉPARATION.

En vente chez tous les pharmaciens et tous les marchands de médicaments.

PRIX UNE PIASTRE.

TEINTURE DE BUCKINGHAM POUR LES FAVORIS.

Notre rénovateur exigeant trop de temps et trop de soins en tant qu'il s'agit des favoris nous avons composé une teinture qui atteint rapidement le même résultat. L'application en est facile et la couleur ne s'efface pas. A vendre par tous les pharmaciens. Prix, cinquante cents.

Fabriqué par R. P. HALL & Co.,
NASHUA, N. H.
27 sept—1an.

Cigares, Tabacs.

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No 53
Encoignure Bienville.
Manufacture à Vapeur de:
TABAC A FUMER ET A PRISER.
Et Importateur de:
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, &c.
18 mars—1an Nouvelle-Orléans.

VENTES JUDICIAIRES.

ST-LEON DESTEZ (la Dame Catherine Henry, cessionnaire) vs. la Dame C. L. WALKER.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 1,742—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé à Thomas L. Maxwell, ci-devant Shérif, et par celui-ci à moi transféré, par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et aussi en vertu d'un décret de l'Honorable Cour Suprême de cet Etat, en date du 19 janvier 1874, je procéderai le MARDI, trois mars 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No Trente (30), borné par les rues Villeré, Conti, des Marais et Bienville, et désigné par le numéro Cinq (5) d'après un plan dressé par L. H. Pilié, ci-devant voyer, le 9 de décembre 1844 et déposé en l'étude de Jules Mossy, notaire public en cette ville, pour recours. Le dit terrain mesure, mesure américaine, vingt-neuf pieds deux pouces de face à la rue Villeré, sur cent vingt-huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit terrain fait partie d'une subdivision de trois terrains acquis par feu L. G. Hillgaberg, par acte de rétrocession de Newton Richards, au rapport de Théodore Seghers, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 18 mai 1838.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de la succession du dit L. G. Hillgaberg, suivant acte au rapport du dit notaire Mossy, en date du 15 mai 1846.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
W. P. HARPER,
31 janv—3t Shérif de la Paroisse d'Orléans.

A. LECOURT vs. JOS. O. THEARD.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 5,166—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, trois mars 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ouzaga, Abadie, Tonti et Miro, désigné par le numéro Un, d'après un plan dressé par Louis H. Pilié, ci-devant voyer, daté du 13 novembre 1854 et déposé en l'étude de Paul E. Théard, ci-devant notaire public en cette ville, sous le No 4, en son Livre de plans. Le dit terrain mesure, mesure américaine, quarante-quatre pieds huit pouces de face à la rue Miro, soixante-huit pieds de face à la rue Ouzaga, sur une profondeur de cent quarante-neuf pieds d'un côté et de deux cent trente pieds de l'autre et courant de la dite rue Miro à la dite rue Abadie.

Ensemble, avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Pierre Roy, Sen'r, par acte au rapport de Eusèbe Bouny, notaire public en cette ville, en date du 24 juillet 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
W. P. HARPER,
31 janv—3t Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU HOPE vs CHARLES ROMAN.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 5,779—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI, seize mars 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Bourgogne, Remparts et Toulouse, ayant quarante cinq pieds de face à la rue Bourgogne, sur cent-vingt pieds de profondeur, borné du côté de la rue St. Louis par la propriété de la Dame Courcelle et du côté de la rue Toulouse par celle de P. Poutz.

Ensemble, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Constance Vivant, suivant acte au rapport de F. Grima, notaire public en cette ville, en date du 3 avril 1860.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
W. P. HARPER,
17 fév—3t Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA VEUVE FANNY ASHER vs. EUGENE SURGI.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 5,685.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, trente (30) de mars 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit:

1° Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro Deux, dans l'ilet compris entre les rues St Claude, Tremé, du Quartier et de l'Esplanade, suivant plan dressé par Louis Surgi, ci-devant voyer, le 1er décembre 1849. Le dit terrain mesure vingt-deux pieds six lignes de face à la rue du Quartier, trente pieds quatre pouces six lignes sur la ligne limitrophe du côté de la rue Tremé, trente-un pieds un pouce six lignes sur une ligne parallèle aux rues Tremé et St-Claude, et quatre-vingt quinze pieds onze pouces de [illegible].

2° Une autre portion de terre sise dans le même ilet et dans la prolongation immédiate du terrain sus-décrit. Le dit terrain ou la dite portion de terre est désigné sur un plan annexé à un acte au rapport d'Ernest Commagere, notaire public dans et pour la Paroisse de Jefferson, en date du 15 mars 1850, et mesure quatre-vingt quatorze pieds deux pouces sur la ligne limitrophe [illegible] de la rue Tremé.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en quatre maisons en bois, couvertes en ardoises, portant les Nos 175, 171, 173 et 177 de la rue du Quartier, dépendances et appartenances.

Appartenant au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la veuve Paulin Le Blanc, suivant acte passé au rapport du dit Ernest Commagere.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
W. P. HARPER,
27 fév—3t Shérif de la Paroisse d'Orléans.

ROSE CAMMACK vs JOHN HAYS.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4,394.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, onze de mars 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

1° Deux terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Villeré, Conti et Robertson, désignés par les numéros Dix et Onze d'après un plan dressé par Louis Bringier, ci-devant arpenteur général, annexé à un acte au rapport de Louis Feraud, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 9 juin 1841, portant vente par Charles Pajet. Le dit terrain a pour mesure américaine, chacun vingt-six pieds six pouces de face à la rue Villeré, sur soixante-dix pieds de profondeur, formant ensemble l'angle des rues Villeré et Bienville.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

2° Une portion de terre, sise dans le même District et le même ilet, mesurant, mesure américaine, vingt-six pieds dix pouces trois lignes de face à la rue Villeré, sur une profondeur entre lignes parallèles, de soixante-trois pieds onze pouces, étant la portion près de la rue de la Douane, [illegible] Podilly, arpenteur, daté du 12 janvier 1838, déposé en l'étude de Gustave Le Gardeur, alors notaire public en cette ville.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Ainsi qu'il appert au rapport de A. Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 26 de mars et 8 d'avril 1858, et d'un acte au rapport de Thos. J. Beck, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 18 de juin 1857, portant ventes de la dite propriété au défendeur.

Voir le plan exposé à la Bourse.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
W. P. HARPER,
8 fév—3t Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs la Dame TELSIDE LOGAN et GEORGE WILLIAM LOGAN son époux.

COUR DE DISTRICT SUPERIEURE pour la Paroisse d'Orléans, No 25,8[illegible]3.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour de District Supérieure pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-trois mars 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au faubourg Marigny dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues des Français, de l'Union, Casacalvo et des Grands Hommes. Le dit terrain mesurant cinquante cinq pieds de face à la rue des Français, sur deux cent douze pieds de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ensemble aussi avec cent douze (112) actions de cent piastres ($100 00) chacune, du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la dite propriété, appartenant à la défenderesse, la Dame Telside Logan, suivant transfert qui lui en a été fait par les Demoiselles Anaïs et Mathilde Sorint et al, suivant acte au rapport de A. D. Doriocourt, notaire public en cette ville, en date du 6 janvier 1869.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—L'acquéreur fournira un stock note pour la somme de quinze cent soixante piastres ($1,560 00) échéant le 1er mars 1874 et renouvelée conformément aux termes de la Charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane et la balance du prix d'adjudication comptant, au moment de l'adjudication. L'acquéreur assumera toutes les obligations respectives imposées aux actionnaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et la stock note à fournir devra être identifiée avec l'acte d'hypothèque consentie par [illegible] en faveur de la dite Banque des Citoyens de la Louisiane au rapport de Charles Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 10 janvier 1859 et avec l'acte de vente du shérif dans la présente affaire.

W. P. HARPER,
19 fév—1m Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs. MICHAEL CARROLL ET JOSEPH SEUTHER.

COUR DE DISTRICT SUPERIEURE pour la Paroisse d'Orléans.—No 25,880—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour de District Supérieure pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, sept (7) de Mars, 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

1° UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues des Champs-Elysées, des Grands-Hommes, de Craps et Marigny, désigné par le numéro Un, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 26 de novembre 1860. Le dit terrain forme l'angle des rues des Champs-Elysées et des Grands-Hommes, et mesure, mesure américaine, trente-huit pieds de face à la rue des Champs-Elysées, et la même mesure, derrière, sur quatre-vingt douze pieds deux pouces six lignes de profondeur.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes, etc.

2° UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues des Champs-Elysées, des Grands-Hommes, Marigny et Casacalvo. Le dit terrain forme l'angle des rues des Champs-Elysées et des Grands-Hommes, et mesure trente-cinq pieds six pouces de face à la rue des Champs-Elysées, sur cent trente pieds dix pouces de profondeur et cent trente-deux pieds [illegible] de face à la rue des Grands-Hommes, suivant lignes parallèles. Le tout mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
W. P. HALPER,
17 fév—3t Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Dame L. F. MINIS et son époux vs le Docteur A. FOLLEAU.

CINQUIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 5,275.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le JEUDI, cinq (5) de mars 1874, à dix heures A. M., à l'entrepôt No 25 rue d'Orléans, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville,

Un lot de meubles et d'effets suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
W. P. HARPER,
21 fév—3t Shérif de la paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO

VENTE MARDI, LE 3 MARS 1874.

350 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,
75 caisses Congress cousus de Newark,
200 douzaines Souliers de Philadelphie et Cincinnati.

PAR E. ROGER & CO—Hy. Samory, Encanteur — MARDI, le 3 mars, à 10 heures du matin, il sera vendu, à leur salle d'encan, Nos 45 et 47, rue Decatur (anciennement Vieille-Levée)—

350 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, reçues par les steamers City of Dallas et Western Métropolis et venant directement des fabriques du Nord.

75 caisses Congress cousus de Newark, fabriqués expressément pour le détail de la ville.

300 douzaines Souliers fins de Philadelphie et Cincinnati.

comprenant le plus bel assortiment de marchandises fines qui ait été offert à l'encan en cette ville.

Conditions à la vente. 1er mars

PAR GEORGE PEARSON

Vente péremptoire.

Grande glace française, buffet en bois de chêne et à dessus en marbre, porte-chapeaux, chaises, tabourets en bois de chêne, stores, trois tapis de Bruxelles, toile cirée, paillassons.—Egalement: Une table de faro, boite contenant 1,500 jetons, etc.

PAR GEO. PEARSON, encanteur. Il sera vendu à son magasin d'encan, No 98 de la rue du Camp, MARDI, 3 mars 1874, à 10 heures du matin, —sans limite—Un lot des susdits articles divers.

Conditions—Comptant. 2mars

PAR S. GUINAULT.

Propriété en briques, de grande valeur, faisant face au canal Carondelet et formant deux encoignures.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 7 mars 1874, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale:

Un lot de terre mesurant 32 pieds 2 lignes de face au canal Carondelet, 74 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Tremé, 81 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St-Pierre et 76 pieds 2 pouces 4 lignes sur la ligne opposée à la rue Tremé. Ensemble une grande maison en briques, construite sur les trois rues, ayant cinq pièces, les deux chambres aux encoignures sont plus grandes que les autres et celles encoignures Carondelet et Tremé pourront servir de magasin ou café; hangar ou galerie fermée dans la cour; water works, cour cernée et latrines doubles etc. etc. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque à huit pour cent d'intérêt [illegible]. Les propriétés devront être maintenues assurées contre les risques du feu et la police transférée au porteur des billets, avec la clause de 5 pour cent, honoraires d'avocat.

Acte de vente par devant Abel Dreyfus, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 1er mars

Interdiction de L. V. T. Demontat.

Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans.—No. 28,892.

PAR S. GUINAULT, encanteur — Bureau, coin Passage de la Bourse, et rue Bienville—SAMEDI, 7 mars 1874, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 31 janvier 1874.—

UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Craps, Amour, Union et Français. Le dit terrain a 29 pieds, 10 pouces de face à la rue Craps, sur 126 pieds 4 pouces 7 lignes de profondeur. Ensemble toutes les bâtisses en bois et améliorations qui sont dessus.

CONDITIONS.—La moitié comptant; le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets de l'acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt, de la date à parfait paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'acquéreur fera assurer les bâtisses qui se trouvent sur le dit terrain pour le montant des billets fournis par lui, et transférera la police d'assurance au porteur des billets. L'acte de vente devra contenir, outre la clause de non aliénation, l'obligation du dit acquéreur de payer tous les honoraires d'avocats, qui ne seront pas moins de cinq pour cent, en cas de procès pour le recouvrement du montant des billets.

Voir le plan à la Bourse.

L'acte de vente, y compris toutes les taxes de l'année courante 1874, dues en 1875, par devant T. Bouny, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
3mars—

Vente sans aucune réserve pour opérer un partage de la propriété de valeur encoignure des Champs Elysées et de la rue St Claude.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 7 mars 1874, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale:

Un lot de terre formant l'encoignure des rues des Champs-Elysées et St-Claude, ou Bons Enfants, mesurant 49 pieds 8 pouces de face à la rue des Champs-Elysées, sur 77 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur et face à la rue St-Claude. Ensemble une maison No 183 rue des Champs-Elysées et 370 rue St-Claude, ayant cinq pièces, galerie et cabinet au-dessous. La pièce à l'encoignure est installée en café et salle de billard. Le tout couvert en ardoises, écurie, citerne, water works, et autres dépendances. [illegible] Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant. L'acquéreur assumera le payement d'un billet de $500 [illegible] échéant le 6 mars 1875 et la balance payable en un et deux ans de crédit en billets [illegible] la convenance des parties portant 8 p. 0/0 d'intérêt de la date [illegible] honoraires judiciaires.
1er mars—6t

Succession de Vve. C. N. Coignard.

Vente pour effectuer un partage entre les héritiers.

PAR S. GUINAULT, Encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 7 mars 1874, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale:

Un lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, formant l'encoignure des rues Robertson et St-Jean-Baptiste et St-Antoine, mesurant 35 pieds 10 pouces de face à la rue St-Jean-Baptiste et 25 pieds 6 pouces de face à la rue St-Antoine, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et face à la rue Robertson. Ensemble une maison couverte en ardoises, ayant quatre chambres, galerie et deux cabinets, cuisine double, citerne, puits, latrines, etc., etc. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et le reste payable en un crédit de un et deux ans, en billets, [illegible] la convenance des héritiers, portant 8 p. 0/0 d'intérêt de la date [illegible] hypothèque.

Acte de vente pardevant F. C. Cuvillier, notaire public, aux frais de l'acquéreur qui devra maintenir la propriété assurée [illegible] de poursuites judiciaires. 1mars

Vente pour cause de départ.

VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 5 mars 1874, il sera vendu, à 11 heures du matin, près du cimetière en briques, la vacherie de M. Alexandre Julan, se composant de:

25 vaches, plusieurs avec veaux et fraiches en lait.
1 taureau.
3 chevaux.

Une mule, une charrette à lait, une dito à provision.

Harnais, bidons et ustensiles de la vacherie. [illegible] Conditions [illegible] $100 [illegible] $50 à 6 mois de crédit, au dessus de $100, un an de crédit, en billets du vendeur [illegible] 1er mars—

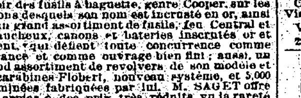

J. SAGET,

ARMURIER,
198......RUE DE CHARTRES......198
Entre Ste-Anne et Madison,

Annonce aux amateurs de la ville et à sa nombreuse clientèle de la campagne qu'il vient de recevoir des fusils à baguette, genre Cooper, sur les canons desquels son nom est inscrit en or, ainsi qu'un grand assortiment de fusils, feu Central et Lefaucheux, canons et batteries incrustés or et argent, qui dénote toute concurrence comme élégance et comme ouvrage bien fini; aussi, un grand assortiment de revolvers de son modèle et de carabines Flobert, nouveau système, et 5,000 cheminées fabriquées par lui. M. SAGET offre ces armes à des prix très réduits, vu la rareté d'argent en ville, et se charge de réparations d'armes de tous genres à des prix excessivement abonnables. 5déc—3m

Pilules Cathartiques d'Ayer

Pour la guérison de tous les maux d'estomac, de toutes les maladies du foie et des entrailles. C'est un léger apéritif et un excellent purgatif. Elles sont purement végétales et ne contiennent ni mercure, ni minéraux. En les prenant à temps, on prévient bien des souffrances et bien des affections sérieuses; chaque famille devrait en avoir. Une longue expérience a démontré que ce sont les plus efficaces de toutes les pilules dont le marché abonde. Elles purifient le sang, chassent du corps les éléments de corruption et les corruptions elles-mêmes, font disparaître les obstructions et remettent la machine humaine dans un état normal. Les pilules d'Ayer nettoient les organes internes qui ont perdu leur élasticité et en stimulent l'action. Aux premiers symptômes de la maladie, succède la santé, et il n'est guère possible de se faire une idée des bienfaits de ce changement que par la nombre immense de ceux qui en jouissent. Recouvertes d'une couche de sucre le goût en est agréable et elles conservent indéfiniment leurs vertus; aussi sont-elles toujours parfaitement fraîches et efficaces. Elles ne portent aucune atteinte à la constitution et n'empêchent pas le malade de vaquer à ses occupations.

L'enveloppe de chaque boite indique la manière de s'en servir comme remède des familles et pour les maladies suivantes qu'elles guérissent rapidement—

Pour la dyspepsie ou l'indigestion, les langueurs, le manque d'appétit, il faut les prendre modérément, afin de stimuler l'estomac et lui donner des forces;

Pour la maladie de foie et ses divers symptômes, le mal de tête, la migraine, la jaunisse, les coliques bilieuses et les fièvres bilieuses, il faut les prendre avec jugement, dans le seul but de corriger l'action ou d'enlever les obstructions.

Pour la dysenterie ou la diarrhée, une légère dose seulement est nécessaire;

Pour les rhumatismes, la goutte, la gravelle, les palpitations de cœur, les douleurs aux côtés, aux dos et les maux de reins, il faut les prendre continuellement afin de changer l'action du système, et dès que le changement s'opère, le mal disparaît;

Pour l'hydropisie et les enflures causées par l'hydropisie, il faut les prendre souvent et à fortes doses pour qu'elles produisent l'effet d'une purge drastique;

Pour la suppression, il faut en prendre une forte dose, car l'effet désiré est produit par sympathie.

Comme pilule après le dîner, prenez-en une ou deux pour aider la digestion et débarrasser l'estomac.

Une dose prise de temps en temps stimule l'estomac et les entrailles, donne de l'appétit et fortifie le système. Il est donc souvent avantageux d'y avoir recours en l'absence d'un mal sérieux. Quelqu'un qui se sent assez bien s'aperçoit que ces pilules font qu'il se sent beaucoup mieux à cause de l'effet qu'elles ont sur les organes de la digestion.

PRÉPARÉES PAR
Le Dr. J. C. AYER & Co, chimistes, A. LOWELL, Mass., U. S. A.
A vendre chez tous les pharmaciens.
27janvier—1m, Mar, J, S.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN, MARKS & Co

Groceries, Marchandises sèches, Habillements et Meubles.

Vente de Syndic, en faillite

Dans l'affaire WOLF SILVERSTEIN, failli.

Cour de District des Etats Unis d'Amérique, pour le district de la Louisiane, No —

PAR HOFFMAN, MARKS & CO, — Alex. Levy, encanteur—Salle d'encan, au No 35 de la rue de Chartres.—MARDI, 3 mars 1874, à 1 heure P. M., il sera vendu, au magasin No 35 de la rue de Chartres, en vertu d'un ordre de l'honorable E. H. Durell, juge de la Cour de District des Etats-Unis d'Amérique pour le district de la Louisiane, siégeant en banqueroute, daté du 18 février 1874.—

Le reste du fonds de commerce de WOLF SILVERSTEIN, en banqueroute—fonds composé de Groceries, Marchandises sèches, Habillements et Meubles.

Conditions comptant. 3mars

Groceries, Marchandises sèches, Habillements, &c.

Vente de Syndic, en faillite.

Dans l'affaire Bernard Moses, en failli.

Cour de District des Etats-Unis d'Amérique pour le district de la Louisiane—No —

PAR HOFFMAN, MARKS & CO. — ALEX. LEVY, encanteur—Salle d'encan, au No. 35 de la rue de Chartres.—MARDI, 3 mars 1874, à 1 heure P. M., il sera vendu, au No 35 de la rue de Chartres, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. H. Durell, juge de la Cour de district de la Louisiane, siégeant en faillite, datée du 18 février 1874.

Le reste du fonds de commerce de Bernard Moses, à Tangipahoa, Louisiane, en faillite—fonds composé de groceries, marchandises sèches, habillements, &c.

Conditions—Comptant. 3mars

Vente péremptoire et à crédit, de 450 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

—Egalement: au comptant—

Bottes et Souliers, des faillites de B. Moses et W. Silverstine.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—A. LEVY, encanteur—Salle d'encan, au No 35 de la rue de Chartres. — Il sera vendu, MARDI, 3 mars 1874—

450 caisses bottes, souliers et brodequins, frais et de qualité supérieure, venant d'être débarqués des steamers New Orleans et Mississippi.

Tout ce stock sera positivement vendu aux plus hauts enchérisseurs aux conditions libérales suivantes:

Pour toutes sommes au dessus de $300, 60 jours de crédit; pour toutes sommes au dessus de $500, 90 jours de crédit—en billets approuvés.

La vente commencera à 10 heures précises du matin, par les BOTTES et SOULIERS appartenant aux faillites B. Moses et W. Silverstine et qui seront vendus au comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 3 mars—1t

PAR NASH & HODGSON.

Deux Résidences en briques, de prix, aux Nos. 128 et 130 de la rue Bienville, entre les rues Dauphine et Bourgogne—Vente à l'encan, à longs termes.

PAR NASH & HODGSON,—W. I. Hodgson, encanteur.—Bureaux, No 8 de la rue Carondelet—SAMEDI, 14 mars 1874, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, il sera vendu, à l'enchère publique—

UN TERRAIN DE PRIX—avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus—situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Bienville, Douane, Dauphine et Bourgogne. Le dit terrain a 40 pieds de face à la rue Bienville, avec une profondeur de 59 pieds, au pied français, d'après le plan dressé par Louis H. Pilié, et exposé à l'endroit où la vente se fera.

Les améliorations comprennent DEUX RÉSIDENCES EN BRIQUES ET A ETAGE, séparées, et de bâtisses en briques, à étage, dans le fond—le tout couvert en ardoises, huit chambres dans chaque maison, Nos. 128 et 130 de la rue Bienville, louées chacune $25 et $40 par mois. Elles seront vendues séparément.

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans, avec huit pour cent d'intérêt et les clauses habituelles; dix pour cent du montant à payer comptant sur les lieux, au moment de l'adjudication.

Les actes de vente, y compris les taxes de 1873 et jusqu'au jour de la vente, pardevant Eusèbe Bouny, notaire, aux frais des acquéreurs.
1er mars—1, 8, 12 jus jour de la vente.

PAR O. VALETON

Foin! Foin! Foin!

PAR O. VALETON, encanteur. — MARDI, 3 mars, à 10 heures du matin, il sera vendu, à l'entrepôt Star, encoignure Notre Dame et Commerce—

120 balles de FOIN.

Conditions—Comptant. 1er mars

Compagnie d'Assurance TEUTONIA,

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureaux, No. 111 de la rue Gravier.

Assure, aux taux les plus bas, contre les risques d'incendie, de mer et de rivières.

Actif......$798,454 60

A. EIMER BADER, Président,
CH. ENGSTFELD, Vice-Président,
GEORGE STROMEYER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Henry Abraham,	A. Eimer Bade,
N. A. Baumgarden,	E. F. del Bondio
Ch. Engstfeld,	M. Frank,
H. R. Gogreve,	Hy. Haller,
Sigmund Katz,	J. M. Keiler,
Louis Leonhard,	Theo. Lilienthal,
C. H. Miller,	F. Rickert,
Frank Roder,	Louis Schneider,
W. B. Schmidt,	E. Seitz,
Isaac Scherck,	Louis Schwartz,
J. M. Schwartz,	J. R. Wilderman,
X. Weissenbach,	J. Keiffer.

5 oct—1an

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
Aux Magasins Bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
17 juil 73—1an Nlle-Orléans.

J. B. CAMORS & CO.

MARCHANDS DE FARINE
—ET—
Négociants Commissionnaires,
61.......RUE TCHOUPITOULAS.......61
NOUVELLE-ORLÉANS.
30 juin—1an73

CAZAUX & VERGNOLE

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
En Vins, Cognacs et Cordiaux,
73......VIEILLE-LEVÉE......73
NOUVELLE-ORLÉANS.
2mai—1an

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE
(approuvée des médecins)
LAURENT LACASSAGNE,
(AGENT.)

A vendre chez:
QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée.
CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et
VINCENT BATTOLARA, No 18 rue Dumaine.
22 oct—1an 3fps

BITTER DES ARABES

Hygiénique Perfectionné.
(BREVETÉ S. G. D. G.)

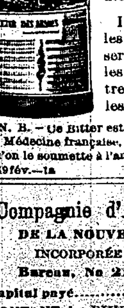

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Le Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays.
19fév—1a

Compagnie d'Assurance Hope.

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
INCORPORÉE EN AVRIL 1857.
Bureau, No 21, rue du Camp.

Capital payé	$250,000 00
MONTANT des DIVIDENDES PAYÉS	380,921 00
Actif	276,069

LA Compagnie assure contre les risques de Feu, de Mer et de Rivières, aux plus bas taux, et accorde aux assurés le privilège de choisir entre une remise au comptant sur leurs primes, ou une participation dans les profits.

L'assuré, quelque petite que soit sa prime, peut donc avoir un intérêt dans les profits sans être actionnaire.

Les pertes sont réglées promptement et équitablement.

H. PEYCHAUD, Président,
JNO. I. ADAMS, Vice-Président,
LOUIS BARNETT, Secrétaire. 2août—D—PF

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS,

Bureaux: rue St-Pierre No 5 (Bâtisse Pontalba).

Assure contre les Risques de Feu, Rivière et Marine.

R. M. DAVIS, Président,
A. SOCOLA, Vice-Président,
A. GRANGER, Secrétaire.

Comité de Finance:

A. Socola,	Jos. Mizzi,
N. A. Liambias,	Ernest Fragst,
B. Saloy.	

Directeurs:

R. M. Davis,	A. Haber,
A. Socola,	R. Dumestre,
J. Sambola,	S. Cambon,
J. E. Gourdain,	F. H. Monsseaux,
N. A. Liambias,	Ernest Fragst,
Jos. David,	V. Battolara,
F. Jantroid,	B. Saloy,
J. J. Reiss,	J. B. Solari,
D. Hughes,	J. Newhauser,
P. Sancho,	Jos. Mizzi,
H. Manuel,	M. Drazkovich.
M. Barwin,	

1 juin [illegible]